

L'AIDE À L'AUTO-FORMATION

par **Paul ORIANNE**
Faculté de droit
Département de droit public

À la recherche d'un vocabulaire

Après avoir fait l'inventaire des activités organisées sur base de programmes permanents, sanctionnés le plus souvent par un diplôme, l'on se trouvait régulièrement embarrassé en constatant la présence, au sein de l'Université, d'une série non négligeable d'autres initiatives dirigées vers les adultes, dont on ne savait très bien à quoi les rattacher. Il s'agissait, par exemple, de stages ou séminaires de perfectionnement (à l'administration des entreprises, la gestion locale, etc.), de journées d'étude destinées aux praticiens, dans une discipline déterminée, de cycle de conférences ou encore de la production de documents écrits ou enregistrés destinés à servir de supports de formation.

La variété de ces activités et l'absence de structures lourdes à la base de leur organisation risquaient de les faire oublier au moment de la définition d'une politique délibérée de formation d'adultes.

Un tel sort leur a été épargné. Le programme de la journée d'information du 4 mai 1983, consacrée à la formation des adultes à l'UCL, les a en effet admises à part entière au rang des initiatives pédagogiques destinées aux adultes, en les réunissant sous l'intitulé de : «aide à l'auto-formation».

Au service des projets individuels de formation

Mais de quoi s'agit-il exactement?

On peut dire, je crois, que les activités rangées sous l'intitulé très général d'aide à l'auto-formation, se caractérisent chacune, en «*creux*», par au moins trois des quatre traits suivants:

- un accès qui n'est pas formellement subordonné à l'existence de «prérequis»,
- l'absence de moyens de sélection à l'entrée et à la sortie,
- l'appel à un investissement personnel librement décidé et mesuré par les intéressés eux-mêmes,
- une très grande souplesse d'organisation et une liberté complète à l'égard des structures et des méthodes ordinaires d'enseignement.

En «*plein*», cela signifie que l'aide à l'auto-formation n'est autre chose que l'ensemble des moyens de connaissance et d'apprentissage que les services de l'Université prennent l'initiative de mettre, épisodiquement ou systématiquement, à la disposition des divers publics «non étudiants» intéressés. Elle constitue l'aménagement, sous les formes les plus diverses, de la passerelle que l'Université entend établir entre son savoir et le public susceptible d'en tirer profit pour sa propre formation.

Un sous-produit «fatal» ou un acte délibéré?

Cela étant, l'on peut légitimement se demander si l'aide à l'auto-formation n'est pas tout simplement une manière un peu compliquée de désigner les instruments dont toute université dispose, ou doit disposer, pour communiquer à l'extérieur le produit de ses recherches. Celles-ci ne sont évidemment pas faites pour rester secrètes et il n'a jamais manqué de livres, de revues, congrès et colloques scientifiques pour en traiter.

Je pense toutefois qu'il y a entre l'aide à l'auto-formation et la publication du savoir scientifique comme tel, une différence fondamentale étant que la communication de ce savoir — lorsqu'il est à l'état brut, pourrait-on dire — n'est accessible qu'à d'autres scientifiques ou à tout le moins à des personnes déjà formées à ce savoir. La transmission des connaissances à des personnes non formées ou en formation doit, elle, être nécessairement médiatisée par le recours à des instruments *pédagogiques*. C'est vrai d'ailleurs dans l'enseignement universitaire traditionnel, lui-même. Dès lors, pour que le savoir universitaire puisse être utilisé par ceux qui, en dehors de toute structure «scolaire», entendent progresser dans leur propre formation, le recours à la médiation pédagogique est nécessaire.

La mise en place d'une telle médiation procède d'une intention et d'un choix délibérés.

Elle comporte notamment le sacrifice du confortable abri de la «tour d'ivoire», l'utilisation d'un langage compréhensible par le récepteur et la recherche de tous les moyens susceptibles de faciliter son travail.

En latin, ou en langue vulgaire?

Il est inutile de le dissimuler, la vulgarisation n'a pas toujours bonne presse dans le milieu universitaire. Il y a à cela deux raisons: l'une est bonne, l'autre ne l'est pas. Il est vrai, et c'est la bonne raison, que certaines œuvres de vulgarisation déçoivent dans la mesure où, loin de constituer la transmission d'un savoir véritable, elles occultent, pour flatter le lecteur ou pour raison d'utilité immédiate, ce qui constitue la véritable problématique des sujets dont elles traitent et n'en donnent qu'une image largement tronquée. Ces œuvres sont le plus souvent — et ceci explique cela — le fait de personnes qui disposent peut-être d'aptitudes pédagogiques, mais qui n'ont pas, avec la science considérée, le rapport intime que seul le chercheur — professionnel ou non — est capable d'entretenir.

L'autre raison est banalement élitiste. La vulgarisation impliquerait pour le chercheur une sorte de mésalliance. Il ne lui appartiendrait pas de se rendre complice de ce qui ne pourrait être rien d'autre qu'une émasculatation du savoir.

L'aide à l'auto-formation part d'une autre idée du savoir et de l'université. Elle tient que la transmission de la science à son destinataire final — notre prochain — ne peut être abandonnée à ceux qui risquent d'en altérer le message et relève des devoirs ordinaires des chercheurs professionnels eux-mêmes: il n'y a, de ce point de vue, aucune distinction à faire entre les étudiants reconnus comme tels et les autres.

Au demeurant, s'il est vrai que l'acte pédagogique est un acte d'échange, le rapprochement de l'homme de science et de son public ne peut être que

profitable à l'un comme à l'autre. Telle est bien l'expérience qu'ont pu faire ceux qui, à travers telle ou telle activité, ont appris à dialoguer avec le public non étudiant.

Un exemple parmi d'autres...

Voici plus de dix ans que le Centre du droit de la gestion et de l'économie publiques organise régulièrement des séminaires et journées d'étude à l'intention des mandataires et fonctionnaires communaux, dans le cadre des programmes de perfectionnement de l'Institut Administration-Université.

L'on y traite de sujets ayant un rapport étroit avec les divers aspects de la gestion locale: aménagement du territoire, police, immigrés, gestion du personnel, finances, etc.

Les contacts informels avec les participants tout comme les évaluations systématiques auxquelles il leur est demandé de participer, permettent de se rendre compte de l'intérêt réel que de telles actions présentent pour eux, en ce que, notamment, elles leur donnent l'occasion de sortir de leur pratique journalière, d'approfondir un thème et d'en débattre avec d'autres sous la caution morale et scientifique de l'Université.

Pour les organisateurs, c'est aussi l'occasion d'approfondir une question et de confronter les vues théoriques qu'ils en ont avec la perception que s'en font les «hommes de terrain».

C'est aussi le moment d'une recherche pédagogique d'autant plus stimulante qu'elle se meut dans un contexte totalement «déscolarisé», dans lequel, par exemple, la problématique des examens ne joue plus aucun rôle.

Laisser faire ou s'organiser?

Admettre que la transmission du savoir aux adultes fait partie des tâches universitaires est une chose. La développer en est une autre. L'on rencontre ici, une fois de plus, l'éternel problème des moyens. C'est la raison pour laquelle, dans un champ largement ouvert, des sélections et des choix doivent être effectués. Sans doute une partie du travail continuera-t-elle à se faire sur fonds propres. L'autre devra pouvoir compter sur des concours financiers extérieurs: contrats, subsides, droits d'inscription, etc...

Il est toutefois une autre manière d'aborder la question qui consiste à se demander dans quelle mesure les moyens existants ne peuvent pas, moyennant un léger effort, être mis à la disposition d'initiatives dans le domaine de l'aide à l'auto-formation. Les livres de nos bibliothèques, certaines de nos documentations, nos laboratoires, nos salles de cours et nos deux «sites» en dehors des périodes habituelles de cours, restent passibles de multiples emplois. Divers projets sont à l'étude en ce sens.

Notre centre audio-visuel est, de son côté, un instrument qui a déjà singulièrement contribué à la constitution de supports pédagogiques de valeur, largement utilisables au dehors: montages destinés à l'École de santé publique, cours sur les droits de l'homme, sur la réforme constitutionnelle, sur la gestion communale, sont, entre autres, de brillantes réalisations techniques à mettre à son actif.

Réinventer chaque jour l'aide à l'auto-formation

Historiquement, l'aide à l'auto-formation est, à l'université, la forme la plus ancienne d'activité pédagogique destinée aux adultes.

Née empiriquement de l'action de tels et tels enseignants, elle mérite sans doute d'être reconnue, sans discrimination, comme l'un des modes du service que l'université doit à la société. Eminemment adaptable, elle doit être encouragée à rechercher et à saisir toute occasion d'atteindre son public, à travers les groupements, entreprises et institutions qui s'y intéressent. Mais elle doit aussi, lorsqu'il le faut, s'instituer en des structures d'accueil ouvertes à l'accès direct de ses destinataires; ce qu'elle a fait, par exemple, en s'organisant, dès 1978, en la forme d'une «Université des aînés», à Louvain-la-Neuve.

